

À l'attention de Monsieur Fabien Vasselin, représentant du SNUDI-FO 86

Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention, au nom de votre organisation syndicale, sur les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale dans le contexte de la vague de chaleur annoncée pour les 30 juin et 1er juillet 2025 dans le département de la Vienne, et je vous remercie de votre vigilance sur ce sujet.

Concernant l'épisode de forte chaleur prévu dans les jours à venir, je vous informe que des instructions ont été transmises aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école dès vendredi 27 juin afin :

- de mettre en œuvre toutes les mesures de prévention immédiates relative à la gestion des vagues de chaleur ;
- d'appliquer les recommandations sanitaires en lien avec les préconisations de l'ARS et les services de la préfecture (aération des locaux, limitation de l'activité physique, aménagement des emplois du temps, mise à disposition d'eau en quantité suffisante...) ;

Par ailleurs, Les directrices et directeurs d'école sont invités, en lien avec les communes et les IEN, à évaluer localement les conditions d'accueil dans le respect du cadre réglementaire.

Les autorités départementales et académiques sont également en lien étroit avec la préfecture de la Vienne, qui coordonne la réponse territoriale au niveau interinstitutionnel. Des échanges sont en cours avec les collectivités locales afin de garantir une réponse cohérente et adaptée aux situations les plus critiques.

La fermeture systématique des écoles et des établissements (qui, comme vous le savez, ne relève absolument pas de la compétence des DASEN) n'est pas à **ce stade** retenue, mais des adaptations pourront être décidées au cas par cas, en lien avec les collectivités territoriales concernées et dans le respect des textes en vigueur.

Mes sincères salutations

--

Nathalie ALCINDOR
Inspectrice d'académie, directrice académique
des services de l'éducation nationale de la Vienne